L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JUIN 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 6 JUIN 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 71 et 73 de la rue Poydras—beurre frais No 41 de la rue Peters. —adv.

Café et Beurre.—Voir les annonces d'en tête de D. E. Morphy & Son.

LES RÉVOLTÉS.

Il y a des moments où on veut de révolte souffle sur la terre et inspire des résolutions désespérées aux déshérités de la fortune.

Au moyen-âge, ce sont les paysans ou Jacques qui, mêlés aux désordres des grandes villes et aux soldats licenciés, ont fait la guerre aux seigneurs dont le joug était devenu trop lourd, et dans cette guerre, ils se sont laissés aller à des excès qui ont surpassé en horreur ceux de leurs oppresseurs. "Et tu les a surpassés, dit la pieuse Fidès à son fils Jean de Leyde, devenu le "Prophète."

La Jacquerie a fini par être écrasée et le joug s'est appesanti de nouveau plus lourdement sur Jacques Bonhomme.

Le système féodal aboli par la Révolution française en France et dans plusieurs autres pays, subsiste encore en Allemagne et principalement en Prusse. Aussi, la misère atteint-elle dans ces pays le paysan aussi bien que l'ouvrier des villes. C'est ce qui y rend le communisme redoutable, car il peut recruter des adeptes parmi les Jacques sans terre comme parmi les travailleurs sans ouvrage de l'industrie.

Des dépêches de Berlin, assurent que les deux tentatives d'assassinat contre l'Empereur d'Allemagne, se rattachent à une vaste conspiration qui aurait en pour objet d'allumer un incendie révolutionnaire dans toute l'Europe.

La dépêche suivante que nous coupons tous au *Democrat*, si elle est bonne, révèle un plan assurément fort audacieux de la part d'un parti qui ne compte en nombre adhérents qu'une faible minorité des populations européennes, mais il faut se rappeler que ceux qui ont fait la Terreur en 1793 et la Commune de Paris en 1871 étaient aussi en minorité et qu'ils n'en ont pas moins contribué, les premiers à Europe entière, les autres à la majorité d'une ville de près de deux millions d'âmes.

Berlin, 4 juin.—Il est difficile d'obtenir des informations authentiques sur toutes les ramifications de la conspiration, mais l'exposé suivant peut être considéré comme approximativement exact.

La condition présente de l'Europe rassure les spéculateurs de bas étage, tandis que, qui depuis longtemps attendaient le moment favorable pour porter un coup décisif. Un mécontentement profond régne dans toute l'Allemagne mais il y avait le danger d'une guerre générale en Europe, et il redoutait ce que le prestige des victoires militaires aux dynastiques ne fit perdre de vue les goûts du peuple, et que ceux-la même qui souhaitaient de la guerre, ne fussent obligés par l'éclat des victoires ou intimidés par les déplacements de force militaire qui se feraient partout.

Il fut donc résolu d'accord dans les conciliabules secrets des chefs révolutionnaires de porter un coup qui frapperait de stupeur les têtes couronnées et qui les forcerait à renoncer à leurs desseins. On crut que une consolidation des mouvements révolutionnaires, en faisant la question sociale, qu'elle serait la victime comme une grande horreur. On a cette la réponse Victoria parce qu'elle est femme et parce qu'elle anglaise, les deux compatriotes, du dit que si la révolution éclatait en France, en mouvement, et que le continent, l'Angleterre en ressentirait les effets considérables sans la Reine qui avec son prestige.

On a proposé le roi Humbert et le Pape Alphonse, mais on les a écartés comme étant des victimes de la Révolution. Il n'y avait personne à désigner en France. La France est républicaine aujourd'hui, elle sera communiste demain.

L'Allemagne a donc été choisie comme le lieu de l'action et l'empereur a du être désigné comme la victime.

Il est incontestable qu'il y a eu, à une époque, un parti pris de la part de certains conspirateurs italiens, d'assassiner Napoléon III qu'ils considéraient comme un obstacle à leurs desseins. Leurs tentatives se sont succédées rapidement, de 1852 à 1858 et n'ont cessé que après la guerre d'Italie.

Il n'y a donc rien d'impossible à ce que les deux tentatives qui viennent d'éclater contre l'empereur Guillaume, aient été le prologue d'une conspiration volontaire. Les fanatiques qui croient à la vertu du régicide ne se laissent pas décourager par les insuccès et les leçons de l'histoire sont nulles pour eux. Ce sont aussi des fous, du moins des monomanes qui se laissent tuer sans leur laisser des traces sans en calculer les suites. Il n'est pas douteux pour nous que la mort de l'Empereur n'eut été suivie d'un soulèvement, mais il est encore moins douteux que ce soulèvement eut été prompt et sévèrement réprimé, car jamais les chances n'ont été moins favorables à des tentatives révolutionnaires en Europe, qu'en ce moment où toutes les gouvernements sont prêts à la guerre.

Il sera curieux de connaître les ramifications que la conspiration de Berlin pouvait avoir dans les autres Etats. Ce sera le point de départ de mesures de rigueur contre les socialistes et les sociétés secrètes.

Nous ne pouvons être indifférents aux suites des deux attentats contre l'empereur Guillaume, car il faut nous attendre à un exode vers les rivages de la libre Amérique de plusieurs des conspirateurs compromis, qui viendront apporter dans les populations de nos grandes villes le poison de leurs tumeuses doctrines. Nous n'avons certes pas besoin de ces éléments de perturbation, car nous avons bien assez des inquiétudes que nous donnent nos révoltés de l'industrie et des districts miniers.

On craint une crise sérieuse, pendant la saison d'été, dans les districts miniers de l'Est et peut-être de nouvelles grèves de chemin de fer. Une dépêche de Cincinnati du 1 juin signale déjà des actes de turbulence qui sont des symptômes alarmants, car ils indiquent que l'esprit de désordre prévaut toujours dans ces populations :

"Sept cents mineurs de différentes mines autour de Charleston, Virginie Occidentale, dit la dépêche, se sont emparés du bateau à vapeur Modoc et se sont rendus à Blacksburg pour contraindre les mineurs employés là à cesser les travaux. Ils ont menacé de tuer ou de noyer tous ceux qui leur résisteraient. Ils ont réussi à arrêter le travail dans les mines de Blacksburg, puis ils ont pris possession d'un train sur le chemin de fer de Chesapeake et Ohio et sont revenus faisant arrêter et marcher le train à leur gré et refusant de payer le prix du passage."

C'est là un commencement de révolte qui ne promet rien de bon, car en Pennsylvanie les choses sont dans une condition très alarmante et il suffit d'un exemple comme celui des mineurs de Charleston, pour entraîner tous les districts miniers. Le gouvernement de la Pennsylvanie n'a que très peu de milices à mettre en ligne, la plupart des milices ayant donné leur démission, et ce grand Etat, s'il y produit des troubles, sera encore obligé de faire un piteux appel au gouvernement fédéral. Dans de pareilles conditions, les compagnies feront mieux de s'entendre pour faire en temps utile des concessions aux mineurs afin d'éviter des désordres qui pourraient prendre d'effrayantes proportions.

On voit que cette république, malgré le suffrage universel sans restrictions, et la liberté illimitée laissée à ses citoyens, a, tout comme l'Allemagne féodale et impériale, ses révoltés contre la société et la loi.

Ce qui prouve que rien n'est parfait même dans la république modèle, et que gouvernants et gouvernés ont beaucoup à apprendre et beaucoup à se pardonner. Mais nous persistons à penser qu'il vaut mieux s'entendre que de se faire la guerre, car la révolte ferait autant de mal aux révoltés qu'à leurs concitoyens.

Nouvelles d'Allemagne.

RÉGENCE DU PRINCE-IMPÉRIAL

On trouvera dans nos dépêches des nouvelles d'Allemagne très importantes. Le prince-impérial, Frédéric-Guillaume, a été nommé régent de l'Empire en vertu d'un décret signé par l'empereur Guillaume, dont l'état continue à donner des inquiétudes.

Le gouvernement à Berlin prenait des précautions pour prévenir un soulèvement que les classes riches semblent redouter.

Le Congrès européen se réunira donc dans des conditions assez critiques.

On verra que la Russie a adressé à la Porte une nouvelle demande pour la reddition des forteresses et que l'Angleterre continue à prendre des précautions militaires pour être prête à tout événement.

MORT DE M. GEO. W. DUNBAR.—Nous apprenons avec un vif regret la mort d'un citoyen fort estimable, M. Geo. W. Dunbar, décédé hier à l'âge de 62 ans. A des qualités personnelles auxquelles se plaisent à rendre hommage tous ceux qui l'ont connu, le défunt joignait un esprit d'entreprise que nous voudrions voir plus répandu dans notre population. Il avait créé ici des industries nouvelles pour utiliser des ressources locales jusque là négligées. La communauté commerciale perd en lui un de ses membres les plus utiles. Né au Massachussetts, M. Dunbar était venu très jeune à la Nouvelle-Orléans et il était complètement identifié avec son Etat d'adoption. L'œuvre industrielle créée par M. Dunbar ne disparaîtra pas avec lui car il laisse deux fils qui se montreront ses dignes successeurs.

AGENCE DE M. B. NONNON.—M. B. Nonnon, l'habile costumier de l'Opéra de Paris, qui, depuis quelques années, a travaillé, pour plusieurs de nos sociétés mystiques, et qui a confectionné les splendides costumes qu'on a pu admirer dans les dernières saisons de Carnaval, est arrivé mardi de Paris. Il est descendu au restaurant Antoine et doit passer un mois aux États-Unis pour conclure du nouveaux contrats en vue du prochain Carnaval.

LE BUDGET DE 1879.

La *République française* explique que l'analyse du budget de 1879 doit se faire en séparant complètement ces trois éléments : le budget ordinaire, le compte de liquidation et le nouvel emprunt pour travaux publics.

Le budget de 1876, voté par l'Assemblée nationale de 1871, monte à 2 milliards 710 millions; le chiffre demandé par M. Léon Say pour les dépenses de l'exercice 1879 s'élève à 2,713,145,518 francs : c'est une différence de 3 millions seulement entre 1876. Et encore, dans ce 2,713 millions figure toute une série d'augmentation qu'il a pas encore été votée par la Chambre et que le même journal évalue à 47 millions.

Pour le compte de liquidation, en revanche, on a, au moins, sur les quatre années précédentes, on trouve que les crédits à ouvrir pour le compte s'élèvent aux chiffres suivants :

D'après les lois de 1875, à 175,500,000 francs;

D'après les lois de 1876, à 215,853,000 francs;

D'après les lois de 1877, à 226,653,000 francs;

D'après les lois de 1878, à 252,082,000 francs;

Or, on ne demande plus, pour l'exercice 1879 que 208,251,384 francs.

Quant à l'emprunt spécial des travaux publics, conclut le *République française*, on ouvre à un nouveau budget, dit "Budget de dépenses sur ressources extraordinaires," un crédit spécial de 218,823,182 francs, qui doit servir à payer les frais d'amélioration sur nos rivières, nos canaux, nos ports maritimes, les travaux sur les chemins de fer déjà rachetés par l'État et sur ceux qu'il est engagé à construire. Or, comme on a déjà prévu, dans l'exercice 1878, un emprunt de 32,979,000 francs, qui représente l'intérêt et l'amortissement d'un capital de 331,079,000 francs, somme plus qu'suffisante pour solder le prix de rachat et tous les travaux de chemins de fer faits au compte de l'État, en 1877 et en 1878, c'est de l'intérêt que des 218 millions qu'il y a à se procurer pour l'avenir.

—La dernière livraison du *Bulletin de statistique* donne un relevé de la dette hypothécaire en France.

Cette dette s'élevait, au 31 décembre 1876, à ..... fr. 13,536,999,924

Les inscriptions prises à la requête du Crédit foncier étaient de 832,096,102

Ce qui formait un total de ..... fr 14,369,096,326

Depuis 1840, la dette hypothécaire inscrite a éprouvé une augmentation considérable.

Si la dette hypothécaire était uniquement alimentée par les emprunts immobiliers, il est à peu près certain que cette augmentation n'existerait pas; mais un grand nombre d'inscriptions ont pour objet la garantie de prêts de vente d'immeubles non payés comptant.

En outre, les transactions sont devenues plus fréquentes et la valeur vénale des immeubles s'est accrue.

Le montant des frais et accessoires, de plus en plus élevé, n'est en même temps ajouté au principal des créances et en accroît le chiffre.

Enfin, l'emprunt, sous forme d'ouverture de crédit garantie par une hypothèque, s'est généralisé.

Ces divers motifs expliquent l'augmentation du passif hypothécaire.

Entre le vin et la femme
Le lot de l'homme est perplexe
Le vin lui fait mal à la tête
Et la femme l'attend au cœur;
Suivez donc un terme moyen
En achetant un billet
Dans le partage à dernières simples
De la Loterie de la Louisiane
Et en gagnant $100,000

LA CATASTROPHE DE LA RUE BÉRANGER.—Le rapport fait au préfet de police sur les dégâts matériels des maisons de tout le quartier, les évalue approximativement à sept millions.

Le *Soir* annonce qu'un registre de correspondances, trouvé dans les décombres de la rue Béranger, à Paris, établit que M. Blanchon a expédié en Angleterre, dernièrement, des matières auxquelles la douane anglaise a refusé l'entrée, comme étant *trop dangereuses*.

Le même journal dit que la Compagnie des Messageries parisiennes aurait refusé de transporter ces colis sortant de chez M. Blanchon.

Le nombre des victimes de l'explosion de la rue Béranger s'élève, jusqu'ici, au chiffre de 13 morts et 23 blessés.

Les débris enlevés samedi, ont mis à découvert une excavation formée par les pontons de la cuisine du 2e étage, dépendant de l'appartement de M. Poncet; en se penchant sur cette excavation, M. Clément, le commissaire aux délégations judiciaires, aperçut deux yeux fixés sur lui.

On déblaya aussitôt l'orifice de l'excavation, on espérait déjà en retirer une créature humaine. Mais il ne s'agissait que d'un chien qui fut retiré vivant, dans un grand état de faiblesse bien naturel, après quatre jours de jeûne forcé.

De la même excavation, M. Clément a pu retirer un chat également vivant; mais cet animal, moins intelligent que le chien, ne s'est pas prêté au sauvetage, et il a dû être laché.

LA FÊTE DU 14 JUILLET.

Le 18 mai, à la séance du Conseil municipal de Paris, M. Viollet-Le-Duc a donné lecture d'un rapport sur un programme de la fête que la ville de Paris se propose, avec l'autorisation du gouvernement, de donner le 14 juillet prochain, anniversaire de la prise de la Bastille. Cette fête comprendrait :

1. L'inauguration de la statue de la République à laquelle le Conseil pourrait consacrer un crédit;

2. L'illumination des monuments à l'électricité et au gaz;

3. L'illumination nautique;

4. L'établissement de dix-sept orchestres sur divers points de Paris;

5. Une réception offerte au Trocadéro par le Conseil municipal de Paris aux municipalités de France et de l'étranger.

Un crédit de 300,000 fr. serait ouvert pour cet objet et M. le préfet de la Seine serait invité à s'entendre avec le gouvernement en ce qui touche les parties du programme dans lesquelles il aurait à intervenir.

M. Métivier demande l'ajournement du vote jusqu'au jour où l'approbation de l'autorité supérieure sera été obtenue.

M. le préfet déclare au Conseil que le programme proposé ne lui semble pas acceptable pour diverses raisons déjà invoquées dans la lettre de M. le ministre de l'intérieur relativement à la fête du centenaire de Voltaire.

M. Gustave Graux dit qu'en présence de l'attitude d'hostilité adoptée par la préfecture de la Seine et par l'administration supérieure à l'égard du Conseil municipal de Paris, il importe que ce dernier évite toute occasion de se mettre dans son tort; en conséquence, il demande que le rapport de M. Viollet-Le-Duc soit imprimé et distribué et que la discussion soit renvoyée à une séance ultérieure.

A la suite de deux épreuves, dont une douteuse, cette proposition n'est pas adoptée.

L'impression du rapport est prononcée.

L'EXTRADITION DES CRIMINELS.—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* :

Les principes sur lesquels repose l'extradition sont désormais incontestés. Tous les peuples civilisés reconnaissent que le droit d'asile, qui se comprenait en un temps où chaque nation vivait isolée, ne peut plus assurer l'impunité du fugitif accusé d'un crime de droit commun; aujourd'hui, tous les gouvernements consentent, sous certaines conditions, à livrer les accusés à la justice compétente.

La France qui, la première au siècle dernier, avait frayé la route, ne peut demeurer en arrière dans une voie de progrès. Déjà plusieurs législations ont régulièrement l'extradition. Nous continuons de soumettre cette matière à une série de dispositions tirées des traités en vigueur et n'ayant d'autre sanction que le droit des gens, elles ont conçu que les usages forcés et suivis. La pratique fonctionne d'une loi réglant les conditions de la procédure de l'extradition. Il a pour le Mégarde des scrupules que le moment était venu d'inscrire dans nos lois un élément de principes et de garanties destinés à faire connaître aux gouvernements étrangers les règles qui guident la France et à laisser pénétrer les regards de la justice en une matière placée jusqu'ici dans les attributions exclusives du pouvoir exécutif.

Préoccupé de cette pensée, M. Dufaure, garde des sceaux, vient donc de soumettre à l'étude du Sénat un projet de loi sur l'extradition des malfaiteurs. Ce projet comprend vingt trois articles; il est divisé en deux titres : le premier comprend les règles générales communes par la France; le second soulève les demandes d'une procédure qui présiderait à la discussion de l'extradition.

En dehors de certaines dispositions qui confèrent à la magistrature un droit d'examen, le nouveau projet de M. le garde des sceaux se borne à codifier la matière de l'extradition. Il innove peu; il confirme surtout des usages établis.

UN PRÉSIDENT SAUVETEUR.—Le 5 mai, dit le *Trait d'Union* de Mexico, M. le général président de la République sortait, selon son habitude de grand matin, de l'*Hôtel de Paris*. Après avoir pris son bain quotidien et son déjeuné de quelque Etablissement, il fut surpris tout à coup par les cris de détresse de quelques jeunes gens qui étaient sur le point de se noyer dans le grand bassin. Sans prendre le temps de la réflexion et à moitié vêtu, le général Diaz se précipita au secours de ces infortunés qui allaient périr, et il fut assez heureux pour les sauver d'une mort probable.

Des actes d'un pareil dévouement ne sont pas rares dans l'existence du général Diaz qui plus d'une fois déjà a risqué sa vie pour sauver celle d'un de ses semblables.

POURQUOI LA FRANCE EST PLUS RICHE QUE L'ALLEMAGNE.—La *Gazette de Silésie*, du 15, publie sur ce sujet, un article dont nous extrayons ce qui suit :

"La France, une chaque année de l'étranger des matières brutes pour une somme de 2 milliards 400 millions, tandis qu'elle n'en vend que pour 1 milliard 200 millions. Les richesses naturelles de la France, dont on parle tant, se réduisent seulement, et sans son activité industrielle, elle se trouverait bien embarrassée.

"Il y a cinq ans, la France, comptait 800,000 habitants nés à l'étranger, et, aujourd'hui, leur nombre atteint sûrement 1 million, et, en ces derniers temps, l'immigration a été plus forte qu'auparavant. Cette augmentation de la population, par suite de l'immigration, équivaut à une importation d'une valeur de 4 milliards. La France jouit des bénéfices produits de ces étrangers, sans avoir dépensé les 4 milliards nécessaires à leur instruction.

"Depuis cinquante ans, la France a gagné annuellement une ou plusieurs centaines de millions par l'accroissement de la population immigrée; en somme, pour le moins, 10 milliards, tandis que l'Allemagne, par suite de l'émigration, a, durant la même période, perdu 25 milliards. Le revenu moyen du Français s'est élevé, ainsi de 14 marcs, tandis que celui de l'Allemand a diminué d'environ 20 marcs. Le revenu moyen d'un Français est évalué à 100 marcs et celui d'un Allemand à 320 marcs.

"La diminution de l'émigration et l'immigration cause donc à l'Allemand une perte de 34 marcs, qui sont gagnés par le Français.

"Une diminution de l'émigration en Allemagne contribuerait, à elle seule, à faire cesser cette différence entre les revenus des deux peuples."

—Le *Journal officiel* publie la note suivante :

S. A. R. le duc d'Aoste vient de faire remettre au préfet de la Seine une somme de 1,000 fr. pour les victimes de la catastrophe de la rue Béranger.

Le *Figaro* a reçu la lettre suivante :

Hôtel Bristol, 16 mai 1878.

Monsieur,—Le prince de Galles, prenant une part bien vive aux malheurs causés par la terrible catastrophe de la rue Béranger, m'a donné l'ordre de vous envoyer inclus la somme de mille francs comme un don de Son Altesse Royale pour venir en aide aux familles que cette catastrophe prive de leurs moyens d'existence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur.

FRANCIS KNOLLYS,
Secrétaire particulier.

Repentez-vous, pécheur,
Et tachez de vous soustraire
Aux soucis de ce monde
En achetant
Un billet
Au prochain tirage
Du merveilleux
De la Loterie de la Louisiane
Vous pouvez gagner pour $10
Le gros lot de $100,000.

—Une députation de la colonie américaine à Paris s'est rendue le 20 mai, ainsi que cela se pratique chaque année, au Cimetière Picpus, et a déposé sur la tombe de Lafayette un pot renfermant de la terre d'Amérique.

UNE CARICATURE ANGLAISE.—Le *Punch*, journal satirique de Londres, publie une gravure représentant le prince de Galles à l'Exposition. Son Altesse donne le bras à une marieuse en sabots, portant le bonnet phrygien avec cocarde. Cette gravure est intitulée : *A delightfull acquaintance*. (Une charmante connaissance.)

Le prince de Galles : Really, mademoiselle, you look charming in your sabots. (En vérité, mademoiselle, vous paraissez charmante avec votre nouveau bonnet.)

La *République*, avec un transport de joie : AH! ALTESSE!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 juin.—Temps: baromètre stationnaire, vent du sud-est, temps partiellement couvert et plutôt locales.

Température, 5 juin 1878.
Termomètre de C. DUBAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	76	24
Midi	89	32
3 P. M.	91	33
6 P. M.	83	28

Départs. — Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobile.—J G Tournade, New York; R J Collis, Louisville; Antonio Leon, St-Louis; F Ernst Jr et famille, Waukesha; H J Vose et femme, Salem; Rieto Longé et femme, Europe via New York; E K Hawkins, Warm Spring, Va., Jos Lory, Chicago; J C Hancock, Cairo; Mlle Annie Carson, Tuscaloosa, Ala.; Jno Fitzpatrick, New York; H W Fairchilor, femme, deux enfants et servante, St-Louis; Joseph Schebesta, Europe via New York; Mme T Rickin, Baltimore; Mme J Foerster et Mlle E Foersters, Waukesha; Mlle Julia Bullett, Louisville; G W Lane et famille, New-York; B Crump, Cincinnati; J H Hawkins, Cairo; Mme M Nelson, Baltimore; Mlle Matt, Philadelphie; Joseph Haylck, Europe via New York; Frank Thompson, Atlanta; R G Hopkins et femme, New-York; Mlle Mary Mun, Tuscaloosa; Dr S de Fayes, New York; G L Swift, Cairo; Mme M Kilms, Cincinnati; E de Gray, New York; Henry Shepherd et famille, Baltimore; Col C P Atmore, Louisville.

Ecoles germano-américaines.—Un grand festival doit être donné dimanche et lundi, 9 et 10 juin, au Jardin Magnolia, au bénéfice des écoles germano-américaines. Le prix d'entrée sera de 50 cents; l'entrée sera gratuite pour les enfants.

Poursuite dramatique — Le sergent Pujol, du huitième precinct d'Algier, accompagné du caporal Lorio, est parti mardi soir pour aller à la recherche du nègre Charles Ruffin qui a outragé la fille Marie Thérèse Castle, sur le grand chemin à 9 milles au-dessous d'Algier. Sur la plantation Lorio le sergent aperçut Ruffin, et la chasse commença. Ruffin battit en retraite par un champs de riz où il y avait deux pieds d'eau, et connaissant le terrain, il distança bien vite les deux officiers; Pujol, après l'avoir invité plusieurs fois à s'arrêter, ouvrit le feu avec son revolver. Au quatrième coup Ruffin tomba, mais il se remit promptement sur ses pieds et fit effort pour gagner le marais.

Le sergent et son caporal s'y lancèrent sans hésiter et suivirent le fugitif dans les fourrés et les eaux à une distance de plusieurs milles, quand la nuit venue ils furent forcés d'abandonner la chasse.

Couverts de boue, les deux hommes revinrent à Algier, où ils n'arrivèrent qu'à 2 heures du matin. Ruffin, ils partirent pour faire de nouvelles recherches, mais cette seconde expédition n'eut pas plus de résultat que la première et dû renoncer à toute poursuite de ce genre. Mais on a placé des officiers de police dans le voisinage de l'endroit où son suppose que se trouve Ruffin et ils l'arrêteront aussitôt qu'il sortira des bois, ce qui ne peut être fort long.

L'affaire d'habeas corpus de Smith.—S. J. N. Smith, recorder, contre Thomas J. Handy, shérif civil.—Cette affaire est relative à l'ordre du juge Houston qui avait envoyé le recorder en prison pour mépris de cour. Le juge Whitaker avait ajourné le procès à huitaine, mais il a tenu subitement, attendu que toute l'affaire est devant la Cour Suprême Dans l'intervalle le recorder restera libre sur la caution de $500 qu'il a fournie.

Politique de ward.— Dans un meeting des "Crescent City Guards" du Troisième ward, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu que certaines candidats, pour des faveurs officielles, sont à créer et encourager des oppositions factieuses dans le ward; et

Attendu qu'il y a en récemment parmi nous aussi une disposition à regarder le club comme organisé exprès pour favoriser certains intérêts dans le ward, c'est pourquoi, il est

Résolu que le club, désire qu'il soit bien distinctement compris qu'il n'est dans l'intérêt d'aucun candidat et, en outre, qu'il ne veut pas être mêlé aux chamailleries et aux dissensions qui règnent maintenant du triste et de l'inquiétude. Et, en outre, il est

Résolu que les "Carondelet Guards" s'annoncent dès aujourd'hui comme une organisation libre, indépendante de toute faction et de tout candidat.—Son allégeance étant que à qui elle appartient —au peuple. Et, en outre, qu'elle ira tout ce qu'elle pourra pour ramener les hommes pris dans les rangs démocratiques, comme pour être amis des réformes.

Un meeting politique du club du second ward a eu lieu hier soir, à la rue Calliope et Howard. F. L. Fisher a été élu président. W. Smith vice-président. Une résolution dénonçant la conduite du président du club central samedi, a été adoptée.

Dans un meeting des "Fisher guards," du 3ème ward, tenu au coin des rues Baronne et Commune, 157 citoyens ont signé le rôle. Wm. F. Fisher a été élu président et l'hon. John Fitzpatrick a été unanimement endossé pour la présidence du club central.

Il y a eu une réunion des "Working men Club" du second ward au coin des rues St-Joseph et Tchoupitolas; 125 membres étaient présents. Il y a été résolu que la nomination du capt. D. M. Kilpatrick comme candidat à la présidence du club central est approuvée et que les clubs auxiliaires sont cordialement invités à se joindre à cet endroit.

Le club regrette que l'hon. R. E. Diamond ait refusé de donner à toutes les fractions une représentation juste et loyale, et il engage que Mr Diamond nomme des chires et plompsoptiy pour toutes les fonctions, de manière à assurer une élection loyale.

Le Rear Democratic Conservative Club du second ward, dont le nom a été changé en celui des "Workingmen's Democratic Club of the 2nd ward" a passé le préambule et la résolution qui suivent :

Attendu qu'au dernier meeting du club central de ce ward le président, l'hon. R. E. Diamond, a refusé de donner une pleine satisfaction à tous les candidats; c'est pourquoi il est

Résolu que nous condamnons cette conduite comme injuste et contraire à l'esprit de la vraie démocratie et que nous appelons au dit président pour qu'il amende sa décision de manière à donner à toutes les factions et à tous les candidats une représentation juste et égale de tous les votants du ward.

Les Magnolia Guards, du second ward, ont, sur motion, résolu que

Attendu que l'hon. R. E. Diamond, président du club central du second ward, a refusé à Mr D. M. Kilpatrick, candidat pour la présidence du club central, une représentation conforme à la résolution adoptée par le comité de paroisse, c'est pourquoi, il est,

Résolu que ce club endosse avec empressement Mr D. M. Kilpatrick, comme candidat à la présidence du club central.

Résolu, en outre, que l'hon. R. E. Diamond soit et est invité à reconsidérer sa décision et à donner à M. Kilpatrick une juste et égale représentation.

Les "Carondelet Guards" ont aussi endossé M. Kilpatrick comme candidat à la même présidence, et le proclamant comme un honnête et patriote citoyen. Ils croient qu'il est de l'intérêt des démocrates du second ward d'élire, pour cette position, un homme juste et impartial.

Résolu que les "Carondelet Guards" invitent l'hon. R. E. Diamond, président du club central, à reconsidérer sa décision et à donner à toutes les factions une juste et égale représentation.

Artillerie d'Orléans.—Dans une réunion qui a eu lieu hier soir, la 5me compagnie de l'Artillerie d'Orléans a élu pour le service de l'Etat-major les officiers dont les noms suivent :

A. Sarpolis, capitaine, (rélu); J. L. Baltz, 1er lieutenant; H. Schwartz Jr. 2e lieutenant jr.; N. Théodore, 2nd lieutenant; W. G. E. Boehnert, sergent d'ordonnance; E. R. Boehter, 2nd sergent; Jno. Cooke, 3me do; J. Huff, 4me do; F. Haag, 1er caporal; Chas. Ferrari, 2nd do; F. Harr, 3me do; J. E. Boehler jr., 4me do; A. Steengel, sergent porte drapeau.

— On a distribué à la Chambre, une proposition de M. Laroche-Joubert portant que tout Français arrivé à l'âge de vingt-six ans, depuis le 1er décembre, serait, jusqu'à l'âge de quarante ans, privé de ses droits électoraux tant qu'il n'aurait contracté un mariage.

Sont exceptés les ministres des cultes.

—D'après un télégramme de Berlin, publié par la *Gazette de Magdebourg*, l'autorité a pris des mesures de précaution à la suite de dénonciations reçues par elle. On a décidé que le parc de Babelsberg, résidence d'été située près de Postdam, serait fermé toutes les fois que l'empereur s'y trouvera. Jusqu'à présent, le parc était toujours ouvert au public. Le bruit d'après lequel on aurait découvert un complot a besoin d'être confirmé.

ROME, 20 MAI.—La *Nazione*, organe républicain, affirme qu'un soulèvement des Maltais contre la domination anglaise est possible. Dans une grande manifestation contre un nouveau projet d'impôt, on a crié: "Vive l'Italie!" Plus de 15,000 personnes participaient à la démonstration.

(Sous toutes réserves.)

LE CAPITAINE BOYTON.—La *Pharr de la Loire* a reçu la dépêche suivante du secrétaire du capitaine Boyton :

"Toulouse, 16 mai, 3 h. 10 soir.

"Le capitaine Boyton, de retour d'Espagne, commencera, dans le courant de la semaine, son voyage sur la Garonne, de Toulouse à Bordeaux."

Bulletin météorologique.

Mercredi, 5 juin, 9 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gla	83	Memphis, Tenn	76
Corsicana, Tex	82	Mobile, Ala	81
Cairo, Ill	73	Montgomery, Ala	80
Cincinnati, O	72	Nashville, Tenn	75
Davenport, Iowa	75	New Orleans, La	80
Dubuque, Iowa	77	Omaha, Neb	75
Galveston, Texas	82	Pittsburgh, Pa	68
Indianola	85	Savannah, Gla	81
Keokuk, Iowa	76	Shreveport, La	73
Key West, Fla	86	St Louis, Mo	74
La Crosse, Wis	74	St Paul, Minn	68
Leavenworth, Kas	74	Vicksburg, Miss	82
Louisville, Ky	73	Yankton, D. T	74

Hauteur des eaux au dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.00	Nashville, Tenn	4.04
Cairo, Ill	26.06	New Orleans	3.11
Cincinnati, O	10.02	Omaha, Neb	15.10
Davenport, I	7.00	Pittsburgh, Pa	3.06
Keokuk, Iowa	9.11	Shreveport, La	22.00
La Crosse, Wis	2.03	St Louis, Mo	24.60
Leavenworth, K	15.01	St Paul, Minn	2.00
Louisville, Ky	6.06	Vicksburg, Miss	36.60
Memphis, Tenn	22 0/7	Yankton	10.11

Au dessous du niveau des hautes eaux de 1876.

W. C. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

Achetez des billets
Achetez des billets
Achetez des billets
Pour $10 chacun
Dans le prochain tirage
Dans le prochain tirage
Dans le prochain tirage
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane
De la Loterie de la Louisiane

23—Un terrible désastre prévenu.—Il n'y a pas de désordres, excepté les plus fatales pertes sur mer, même de pommes qui semblent une nécessité indispensable de chaque organisation sociale qui s'amorcent aux trois. Ces maladies quand elles deviennent chroniques et aucune ne sont plus sujettes à prendre un caractère réellement complètement le système. Pour prévenir ce terrible désastre il faut avoir recours aux **Montestre's Bitters**, qui sont si efficaces dans que le pouvoir l'expulsion comme moyen de donner du bon et de la régulier les organes de l'urination aussi bien que de faire à l'estomac et aux bowels. Un autre résultat inévitable de ce remède qui est le remarquable nutrition de son action diurétique, c'est l'élimination du sang des impuretés qui engendrent le rhumatisme, la goutte le dyspepsie et d'autres maladies. En toutes saisons, mais surtout lorsque les fièvres augmentent dans l'Ouest et le Sud, les propriétés de ces corps sont les plus importantes remarquables de la partie de ce composition.

MÈRES, MÈRES, MÈRES,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de Mrs Winslow's Soothing Syrup pour toutes les maladies organiques par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des douloureux, régle l'alimentation, et, en rendant la santé à l'enfant, soulère la vigueur à la mère.

2 avril—

Le foie est roi. Le foie est l'organe impérial de tout le système humain alors que le cœur tient la vie de la santé et de la bonne disposition. Quand il est troublé dans son action propre, tout le reste d'intelligemment en souffre et le troublé. Le cœur et le sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le Green's August Flower est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de maladie du foie et tous les nombreux maux qui en découlent. Quelque chose du foie et le Green's August Flower. Vrai. Vrai dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que trois doses vous guériront ce qui vous tient.

Depuis mercredi, 5 juin, à dix heures et demie du matin à l'âge de 62 ans et 6 jours GEORGES W DUNBAR. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils Geo. H et F. B. Dunbar, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de Bienville, entre Rampart et Dauphine.

Les journaux de Boston sont priés de reproduire cette annonce

SERVICE FUNÉBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi 7 juin à sept heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'ame de feu LOUIS FORTAN. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie ci-dessus.

DE LA PART DE SA VEUVE.

5 juin—2t

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ..... Rue de Chartres 17

NOUS recevons, en ce moment, de fortes additions à notre stock. Nos prix actuels sont les mêmes qu'avant la guerre et au dessous de ceux de Memphis.

TAPIS VELOURS AXMINSTER, Wilton.
TAPIS INGRAINS, VENISIA, CHAMBRE.
TOILES CIRÉES.
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, BORDURES.
RIDEAUX DENTELLE ET DENTELLE NOTTINGHAM, Cretonnes, &c.

A. BROUSSEAU & SON.

6 fév — Pp

AVIS.—Les organisations militaires désirant participer à l'excursion de Mobile, donnée aux anciens du 1er régiment d'artillerie de couleur, sont priées de se faire inscrire au quartier-général, rue Dauphine, 4 juin 1878.

LIEUT. J. N. AUGUSTIN, 30 rue Carondelet.
CAPT. E. J. SOUBY, 113 rue Canal.
LIEUT. CHS. LALLANDE, 53 rue Baronne.
LIEUT. W. H. BEAMAN, 14 rue Peters.

5 juin—

Harmonie du Crescent Mutual Insurance Company.